



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Jules Verne

ETAPLES

Le métier

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, complexes touristiques...).

Il peut intervenir sur :

- Les structures fixes (gros œuvre, second œuvre) ;
- Les structures mobiles (ouvertures, mobilier) ;
- Les réseaux et appareillages concernant la plomberie, le chauffage, l'électricité.

Il peut se voir confier des travaux de maintenance préventive : vérification, contrôle, entretien.

En cas de dysfonctionnement, il est capable de localiser la panne et d'en évaluer la gravité. Il est à même de procéder aux réparations n'impliquant pas de modification technique, de remplacer un élément défectueux, de transmettre des informations à sa hiérarchie. Il doit tenir à jour les fiches d'entretien.

Ce professionnel connaît les différents matériaux et matériels, les modalités de leur mise en œuvre ou de leur installation, les causes de vieillissement et de panne. Par ailleurs, il maîtrise les techniques de contrôle.

La formation

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 462 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 378 heures

Epreuves d'examens en CCF

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)

Après la 3^{ème} à partir de 15 ans

Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Le rythme de l'alternance

**2 semaines en centre de formation,
2 semaines en entreprise**

Les débouchés à l'issue de la formation

Le titulaire du CAP maintenance des bâtiments de collectivité peut postuler pour une poursuite d'études en bac pro hygiène et environnement.

L'agent peut évoluer vers un poste de responsable de l'entretien, se spécialiser dans un corps d'état particulier : électricité, plomberie, installations thermiques, climatiques.

UFA du Lycée Jules VERNE

54 Avenue du Mont Liévin

62630 ETAPLES

Contactez le Directeur Délégué

Tél. : 03.21.89.54.54

Mail : ufa.verne@ac-lille.fr

